



Édito



MGEN et la très grande majorité de ses adhérents sont rentrés en ce 1^{er} mai 2026 dans une nouvelle ère. Tous les agents actifs des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ont en effet basculé à cette date sur l'adhésion à un contrat groupe obligatoire concernant la santé : le contrat **PSC (Protection Sociale Complémentaire)**. Je sais que beaucoup d'entre vous s'interrogent encore aujourd'hui sur ce changement majeur, je souhaitais donc revenir sur ce sujet dans cet édito.

L'Etat a en effet décidé de mettre en place la PSC pour ses agents avec une prise en charge financière de 50 % de la cotisation par l'employeur. Le but est de protéger les agents contre les aléas de la vie en affirmant que la protection sociale complémentaire est un investissement durable dans la santé.

Un accord négocié et signé par six organisations syndicales sur sept a ainsi établi le cahier des charges du régime PSC (et donc des remboursements) mis en place dans le Ministère de l'Éducation nationale. À l'issue d'une procédure de marché public lancée en juin 2024, les ministères ont sélectionné le groupement MGEN - CNP Assurances pour gérer le régime collectif obligatoire de PSC en santé. Chaque agent actif s'est ainsi affilié entre octobre 2025 et avril 2026 à cette offre collective santé obligatoire de l'employeur en ayant le choix entre l'offre « PSC socle » ou une option plus couvrante (option 1 ou 2) selon ses propres besoins. J'attire votre attention sur le fait que cette offre PSC obligatoire ne concerne que la partie santé et ne couvre donc pas la partie prévoyance (pourtant essentielle- qui était jusque-là comprise dans l'offre globale MGEN que vous connaissez-). Mais qu'est-ce que la prévoyance? La **prévoyance** est une protection complémentaire essentielle qui sécurise vos revenus lorsque votre situation de santé ou familiale vous empêche de travailler (arrêt de travail, invalidité, décès). Elle complète vos droits statutaires servis par votre employeur ou la sécurité sociale. Le ministère propose en complément de la PSC, un nouveau contrat collectif –facultatif- en prévoyance avec une participation forfaitaire de 7€ par mois et par agent géré par MGEN UITSEM/MAGE CNP Assurances. Vous avez jusqu'au 1^{er} novembre 2026 pour y entrer sans questionnaire médical pour la plupart d'entre vous.

Enfin, si vous êtes **retraité(e)**, vous recevrez prochainement également une proposition d'adhésion à une offre PSC santé mais contrairement aux actifs, elle ne sera pas obligatoire et sans participation financière de votre ancien employeur. Vous aurez également davantage de temps pour faire votre choix. MGEN reviendra vers vous prochainement à ce sujet.

Vous l'aurez compris, vous vivez et MGEN vit une évolution sans précédent mais MGEN garde -et encore avec plus de force- ses spécificités et ses valeurs. Pour l'illustrer, vous trouverez dans les pages à suivre certains retours de nos actions dans le département. Je vous souhaite bonne lecture et une belle fin d'année scolaire.

Nathalie GABORIT,
Présidente du Comité départemental 37

Sommaire

2
Merci à tous



Première mutuelle des agents du service public



2
MGEN Proximité

4
Santé des femmes



Engagez-vous!

Devenez correspondant(e)!

Engagement et proximité constituent l'essence même du mutualisme. Ce lien entre MGEN et ses adhérents s'établit d'abord grâce à ses **correspondants** dans les établissements. En venant rejoindre notre réseau, vous devenez un maillon essentiel de proximité. Être correspondant, c'est avoir un accès privilégié à la section et ainsi pouvoir nous signaler des collègues en difficultés par exemple. C'est aussi recevoir régulièrement des informations MGEN et de l'actualité. Selon vos affinités et disponibilités, c'est aussi la possibilité de contribuer à des projets et des actions concrètes autour de la prévention, de l'action sociale ou de la promotion de l'économie sociale et solidaire. Venez nous rejoindre !

Pour en savoir plus, prenez contact avec Nathalie Gaborit, présidente du comité départemental 37 : ngaborit@mgen.fr



Boîtes solidaires: 170 fois merci!

En novembre dernier, nous lançons pour la seconde fois l'opération « Boîtes solidaires » en faveur des étudiants tourangeaux en situation de précarité. Grâce à votre mobilisation et à vos dons à l'accueil de la section ou au Club Santé Séniors et en complément de la participation d'une dizaine d'établissements scolaires, de la DSDEN 37 et d'un don de MGEN, ce sont 170 boîtes de produits d'hygiène et d'entretien qui ont été offertes aux étudiant.es sur la semaine de Noël en lien avec les Restos du Coeur !

Un très grand merci donc aux enfants, parents, personnels de la DSDEN et aux adhérents MGEN 37 pour votre grande générosité! Un très grand merci également aux élus et bénévoles qui ont mis les dons en carton!

Cette action a également permis une belle rencontre: une bénéficiaire étudiante lors de la distribution a échangé avec nous, ce qui lui a permis de trouver son stage lui permettant de valider son année universitaire sur le site Mtech de Tours!



Vous êtes retraité(e)?

Le Club Santé Séniors est fait pour vous!

Pour une participation modique, le Club vous propose une multitude d'activités manuelles et physiques: bridge, peinture tout support, scrabble, informatique, reliure, cartonnage, aquarelle/pastel, sophrologie, au fil de l'aiguille, atelier de lecture, généalogie, chorale, art floral, aqua-gym, marche, qi gong, gym d'entretien, participation aux actions de solidarité de la section,...

Renseignez -vous vite auprès d'Odile Sanchez:

odilesanchez9@gmail.com

06 16 61 82 43



Appels MGEN proximité

Depuis plusieurs années, notre mutuelle a déployé un dispositif dédié aux personnes âgées de 75 et 80 ans : « MGEN Proximité[®] ». Cette année, 46500 adhérents en France ont reçu, en février dernier, un courrier et un questionnaire de proposition d'accompagnement.

Depuis fin mars, 10 bénévoles tourangeaux, élus de la section ou membres du Club Santé Séniors, appellent les adhérents du département nés en 1950 en situation d'isolement ou les adhérents nés en 1945. C'est ainsi une centaine d'adhérents qui seront contactés directement d'ici la fin juin.

L'objectif de l'appel est principalement d'écouter l'adhérent dans une relation de pair à pair et de l'orienter si nécessaire vers des services de proximité dont il pourrait avoir besoin (dispositifs publics, associations locales, ...) ou programmer un rappel par un collaborateur de la section si lors de cet échange, l'adhérent souhaite des compléments d'informations sur les prestations MGEN ou les démarches par exemple. Cette campagne d'appel est un service d'accompagnement totalement gratuit et naturellement sans aucun objectif commercial.

Les personnes d'ores et déjà appelées saluent l'aide apportée du point de vue des informations mais avant tout ce "simple contact humain de pair à pair et l'attention que MGEN leur accorde."



La santé des femmes au travail : comprendre les enjeux pour agir en prévention

Un enjeu majeur au cœur des réflexions du Carrefour Santé Social Centre-Val de Loire

Retour sur l'après-midi du 29 janvier 2026, organisé à l'Hôtel Dupanloup d'Orléans, qui a réuni plus de 90 participants.

« La santé des femmes au travail n'est pas une "question de femmes" ; c'est une question de société. C'est un levier puissant pour une égalité réelle, pour un environnement de travail plus performant, plus respectueux et plus juste. »

Clotilde Truffaut (discours d'ouverture)

Porté par MGEN, le Carrefour Santé Social Centre-Val de Loire est un espace d'échange et de réflexion qui réunit la FSU, l'UNSA, la CFDT et le Rectorat.

Après s'être emparé du sujet des violences sexistes et sexuelles au travail, et avoir créé la Boussole VSST+, il investit celui de la santé des femmes au travail.

L'après-midi du 29 janvier dernier est l'aboutissement d'une année de co-construction.

Objectif, acculturation et partage !

Acculturation, avec une conférence sur les déterminants de santé appliqués à la santé au travail, sur le positionnement Anact/Aract qui inscrit la santé des femmes dans les enjeux d'égalité professionnelle (chausser les lunettes du genre et la grille d'analyse « Toutes choses inégales par ailleurs »...), et sur l'approche différenciée de l'évaluation des risques professionnels femmes-hommes (DUERP).

Partage, avec le moment regards croisés pendant lequel chaque partie prenante du Carrefour Santé Social a expliqué pourquoi et comment sa structure s'empare du sujet de la santé des femmes au travail.

Et pour finir, l'émergence de pistes à explorer !



Regards croisés

Virginie Talois SNASUB FSU et Aurore Bardies SNES-FSU Orléans-Tours
Frédérique Galliat, secrétaire nationale Santé au travail, QVCT, Handicap UNSA
Delphine Roger, Secrétaire fédérale CFDT Education Formation Recherche Publiques
Anne Dupuy, Directrice des Ressources Humaines Rectorat d'Orléans-Tours
Mélusine Harlé, Directrice de la Prévention MGEN

Ouverture

Olivier Ponte Garcia, Administrateur MGEN
Jean-Philippe Agresti, Recteur
Clotilde Truffaut, Délégué nationale MGEN

Conférence

Audrey Richez, chargée de missions égalité professionnelle et dialogue social
Aract Centre-Val de Loire



Planning familial, MGEN renoue avec son engagement historique

Les importantes coupes budgétaires actuelles entraînent une baisse des subventions versées aux associations. De plus, on assiste à une montée des mouvements conservateurs, à des attaques contre le Planning Familial et à la tenue de propos réactionnaires qui sont à l'opposé de nos valeurs.

Le planning Familial c'est 70 ans d'existence, 82 antennes qui interviennent auprès de 500 000 personnes par an. Créé en 1956 cette organisation œuvre pour le droit à la contraception, l'avortement, à l'éducation à la sexualité et à l'égalité entre femmes et hommes.

Elle propose des consultations, des actions de prévention et un accompagnement confidentiel et gratuit.

MGEN et le Planning familial, c'est une très longue histoire. Alors que dans 1 pays sur 4 dans le monde, les droits des femmes ont reculé en 2024, nous devons collectivement rester vigilants.

L'histoire commune continue de s'écrire au travers d'une convention de partenariat visant à porter, dans les territoires, des actions en faveur des droits et de la santé des femmes ainsi que de l'éducation sexuelle.



Signature de la convention entre MGEN (par son Président Matthias SAVIGNAC) et le Planning familial (par sa présidente nationale Sarah DUROCHER) lors des Assemblées Générales MGEN en juillet dernier.


MGEN, Première mutuelle des agents du service public

Nous rencontrer

30, allée Ferdinand de Lesseps
37200 TOURS

Horaires de l'accueil à sur la page
MGEN 37 : <https://proximite.mgen.fr/>

Nous suivre

 @mgencentrevaldeloire

Nous contacter

Web : depuis votre espace personnel sur le site
www.mgen.fr

LE BULLETIN DES ADHERENTS

MGEN D'INDRE-ET-LOIRE | JUIN 2026

Directrice de publication :
Nathalie GABORIT

Crédit photos : Getty Images

Crédit illustrations : Camilo Huinca